

Madame la Conseillère
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

lundi 25 mai 2020 à 18h30 en la salle de « L'école du Louât »

Rue des Cayats, 77

6240 Farciennes

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE
2. PROJET CAROL'OR - CONVENTION DE PARTENARIAT - POUR DECISION
3. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE P. PASTUR, 16.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
4. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DU WAIRCHAT, 126.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
5. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DE LA PRAYE.- DEMANDE DE TIBI.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
6. RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.- RUE DU VIEUX SAULE - MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
7. SITE A RÉAMÉNAGER DIT SAR/CH154 " DEPOT COMMUNAL ET STAIESSE BOUTIQUE"- PROJET DE DEMOLITION DE L'ANCIEN DEPOT ET AUTRES ANNEXES - DEMANDE DE SUBSIDE AUPRES DE LA REGION WALLONNE - DECISION A PRENDRE
8. URBANISATION DU TERRITOIRE COMMUNAL.- DECISION DE REVISION DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL ET DU GUIDE COMMUNAL D'URBANISME.- DECISION A PRENDRE.-
9. URBANISME - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.- REVISION DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL ET DU GUIDE COMMUNAL D'URBANISME.- DESIGNATION D'UN AUTEUR DE PROJET.- MARCHÉ DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
10. REALISATION D'UN RAPPORT SUR LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES (RIE) DANS LE CADRE DU RENOUELEMENT DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (SDC) ET DU GUIDE COMMUNAL D'URBANISME (GCU).- APPROBATION DES MODE ET CONDITIONS DE MISSION IN HOUSE AVEC IGRETEC.- DECISION A PRENDRE.-

11. CHARTE DES «COMMUNES ENERG-ETHIQUES ».- RAPPORT D'AVANCEMENT FINAL 2019.- DECISION A PRENDRE.
12. BATIMENTS COMMUNAUX.- GROUPE SCOLAIRE LA MARELLE - BLOCS A ET D.- REMPLACEMENT DU REVETEMENT DE SOL DANS LES HALLS D'ENTREE.- MARCHÉ DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
13. BATIMENTS COMMUNAUX.- GROUPE SCOLAIRE « LA MARELLE ».- REMPLACEMENT DES PORTES D'ENTRÉES DES BLOCS A ET D.- MARCHÉ DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
14. PROGRAMME PRIORITAIRE DE TRAVAUX.- EXERCICES 2019 ET 2020.- ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE L'IMPLANTATION SCOLAIRE LA MARELLE - REPROGRAMMATION DU BATIMENT BLOC C.- MARCHÉ DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES, METRE ESTIMATIF, PLANS.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
15. CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN HALL INDUSTRIEL POUR LE SERVICE TECHNIQUE CADRE DE VIE ET INFRASTRUCTURES.- COORDINATION SECURITE/ SANTE.- MARCHÉ DE SERVICES.- ADJUDICATAIRE DESIGNE DANS LE CADRE DU MARCHÉ PLURIANNUEL.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
16. PLAN DE COHESION SOCIALE.- AMENAGEMENT DE BUREAUX DANS LE BATIMENT SIS RUE JOSEPH BOLLE, 63.- LOT 2 : GROS-OEUVRE.- MARCHÉ DE TRAVAUX.- AVENANT N°2.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.-
17. BATIMENTS COMMUNAUX.- CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.- MISE EN CONFORMITE DE L'ASCENSEUR.- MESURE D'URGENCE.- ADJUDICATAIRE DESIGNE DANS LE CADRE DU MARCHÉ PLURIANNUEL.- DESIGNATION DE L'ADJUDICATAIRE.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.- ADMISSION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
18. ACTE DE RESILIATION ET BAIL EMPHYTEOTIQUE ENTRE LA COMMUNE ET L'INTERCOMMUNALE SAMBR'AQUA. - PISCINE. -DECISION A PRENDRE
19. MODIFICATION DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LE CLUB DE PECHE "ETANG DU VIEUX CHATEAU". - ENTRETIEN DE L'ETANG, DE SES ABORDS ET ACCES.
20. PATRIMOINE COMMUNAL.- ECHANGE DES PARCELLES COMMUNALES CADASTREES SECTION A N°117A, 220V, 210P, 120 E, 209/02G ET SECTION A N°135G CONTRE LES PARCELLES APPARTENANT A LA SCRL SAMBRE ET BIESME CADASTREES SECTION D N°188T2 ET N°617F12.- APPROBATION DU PROJET D'ACTE.- DECISION A PRENDRE.-
21. PATRIMOINE COMMUNAL.- BATIMENT INDUSTRIEL SIS RUE PAUL PASTUR N°+1.- ANCIEN SITE BERGOBRIDE.- CADASTRE SECTION D N°467/02C.- RESILIATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION.- DECISION A PRENDRE.-
22. PATRIMOINE COMMUNAL.- LOTISSEMENT DE LA « RESISTANCE» SIS RUE DE LA RESISTANCE.- OFFRE D'ACHAT POUR LE LOT 2.- CADASTRE SECTION A N°818B.- DECISION A PRENDRE.-
23. PATRIMOINE COMMUNAL.- LOTISSEMENT DE LA « RESISTANCE» SIS RUE DE LA RESISTANCE.- LOT 7.- CADASTRE SECTION A N°818G.- REMISE EN VENTE DU LOT.- NOUVELLE OFFRE D'ACHAT.- DECISION A PRENDRE.-
24. PATRIMOINE COMMUNAL.- ACQUISITION DE LA CURE SISE RUE JOSEPH BOLLE N°2.- RENOVATION URBAINE ET FONDS STRUCTURELS EUROPEENS.- EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE.- PROCEDURE JUDICIAIRE.- DECISION A PRENDRE.-
25. PATRIMOINE COMMUNAL.- CREATION D'UN TRONCON DE VOIRIE DE DESSERTE PAR ECOTERRES SUR LE SITE DE L'ECOPOLE.- REPRISSE DES INFRASTRUCTURES.- ACCORD DE PRINCIPE.- DECISION A PRENDRE.-
26. PATRIMOINE COMMUNAL.- CHATEAU DE FARCIENNES.- INTERVENTION EN URGENGE SUITE A L'ARRACHEMENT DE LA BACHE DE PROTECTION DE LA TOITURE DE LA TOUR EN RAISON DES INTEMPERIES.- MARCHÉ DE TRAVAUX.- MESURE D'URGENCE.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.- ADMISSION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
27. PATRIMOINE COMMUNAL.- ACQUISITION D'UN TERRAIN CADASTRE SECTION D N°432D3.- SAR « GRAND BAN ».- DECISION A PRENDRE.-

28. PATRIMOINE COMMUNAL.- ACQUISITION ET RENOVATION DES TROTTOIRS SIS RUE FERRER.- APPROBATION DU PROJET D'ACTE ET DU PLAN DE BORNAGE ET DE DIVISION DEFINITIF.- DECISION A PRENDRE.-
29. PATRIMOINE COMMUNAL.- TERRAINS COMMUNAUX SIS RUE JOSEPH BOLLE.- CADASTRES SECTION A N°313W ET 313X.- OCCUPATION A TITRE PRECAIRE.- PROPOSITION AU CONSEIL COMMUNAL.- DECISION A PRENDRE.-
30. PATRIMOINE COMMUNAL.- VENTE DE TERRAINS SIS GRAND'PLACE.- CADASTRES SECTION B N°602H, 601F/2 ET 602KPIE - LOT1.- DECISION A PRENDRE.-
31. PATRIMOINE COMMUNAL.- ACQUISITION DE LA CURE SISE RUE JOSEPH BOLLE N°2.- RENOVATION URBAINE ET FONDS STRUCTURELS EUROPEENS.- EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE.- OBLIGATION DE RELOGEMENT DU CURE.- CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE PRECAIRE.- DECISION A PRENDRE.-
32. PATRIMOINE COMMUNAL- LA FARCIENNOISE (CERCLE COLOMBOPHILE).- CONVENTION D'OCCUPATION.- ANNEE 2020.- DECISION A PRENDRE.-
33. REGLEMENT COMMUNAL RELATIF A L'OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX ET/OU AU PRÊT DE MATERIEL COMMUNAL.- MODIFICATION.- POUR DECISION.-
34. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD). - ANNEXE 1. - CONTRAT-CADRE DE TRAITEMENT CONJOINT DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL. - DIAPASON-TRANSITION ASBL. - POUR DECISION
35. PERSONNEL COMMUNAL .- OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPES AU SEIN DES PROVINCES, COMMUNES, CPAS ET ASSOCIATIONS DE SERVICES PUBLICS .- POUR INFORMATION.
36. MARCHE PLURIANNUEL.- CONFECTION ET LIVRAISON DE REPAS COMPLETS CHAUDS S'INSCRIVANT DANS UNE DEMARCHE D'ALIMENTATION SAIN ET DURABLE POUR LES ENFANTS ET LE PERSONNEL ENCADRANT DES IMPLANTATIONS SCOLAIRES LA MARELLE ET WALOUPY AINSI QUE DES PLAINES DE JEUX COMMUNALES.- MARCHE DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHE.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION DU COLLEGE COMMUNAL DU 14 AVRIL 2020.- POUR DECISION.-
37. CUISINE COMMUNALE.- ACQUISITION D'UN CONGELATEUR.- MARCHE DE FOURNITURES.- MESURE D'URGENCE.- DESIGNATION DE L'ADJUDICATAIRE.- DELIBERATION DU COLLEGE COMMUNALE DU 09 MARS 2020.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.- ADMISSION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
38. CUISINE COMMUNALE.- ACQUISITION D'UNE ARMOIRE REFRIGEREE PROFESSIONNELLE.- MARCHE DE FOURNITURES.- MESURE D'URGENCE.- DESIGNATION DE L'ADJUDICATAIRE.- DELIBERATION DU COLLEGE COMMUNAL DU 24 FEVRIER 2020.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.- ADMISSION DE LA DEPENSE.- DECISIONS A PRENDRE.-
39. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- ANNEE SCOLAIRE 2019 - 2020.- ENCADREMENT DU 1ER OCTOBRE 2019 AU 30 JUIN 2020.- POUR INFORMATION.-
40. ECOLE COMMUNALE WALOUPY.- AUGMENTATION DU CADRE MATERNEL AU 19 NOVEMBRE 2019.- PSYCHOMOTRICITE.-POUR INFORMATION.-
41. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- FORMATIONS EN COURS DE CARRIERE 2019-2020.- REMPLACEMENT DES AGENTS EN FORMATION PAR DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES D'ANIMATION.- DECISION A PRENDRE.-
42. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- ANNEE SCOLAIRE 2019-2020.- ORGANISATION DE COURS DE FRANCAIS POUR LES MAMANS ETRANGERES.- CONVENTION AVEC LE POUVOIR ORGANISATEUR DE LA VILLE CHARLEROI.- DECISION A PRENDRE.-
43. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- ANNEE SCOLAIRE 2019-2020.- ORGANISATION DE COURS DE FRANCAIS POUR LES MAMANS ETRANGERES.- NOUVEAU MODULE ET PROLONGATION DE LA CONVENTION.- DECISION A PRENDRE.-
44. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- DISPOSITIF DE PILOTAGE DES ECOLES RETENUES DANS LA TROISIEME PHASE DES PLANS DE PILOTAGE.- CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI ENTRE LE CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT DES COMMUNES ET DES PROVINCES (CECP) ET L'ADMINISTRATION COMMUNALE (POUVOIR ORGANISATEUR).- DECISION A PRENDRE.-

45. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE PILOTAGE DES ECOLES RETENUES DANS LA TROISIEME PHASE DES PLANS DE PILOTAGE.- DECISION A PRENDRE.-
46. PLAN DE COHESION SOCIALE.- CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE FARCIENNES ET INSERSAMBRE.- DÉCISION À PRENDRE.
47. PLAN DE COHESION SOCIALE.- CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE FARCIENNES ET L'ASBL LIRE ET ÉCRIRE.- DÉCISION À PRENDRE.
48. PLAN DE COHESION SOCIALE.- CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE FARCIENNES ET LE SERVICE D'INTÉGRATION SOCIALE DE L'ISPPC.- DÉCISION À PRENDRE.
49. PLAN DE COHESION SOCIALE 2014-2019.- ARTICLE 18.- RAPPORT FINANCIER 2019.- APPROBATION.-
50. PLAN DE COHESION SOCIALE 2014-2019.- RAPPORT FINANCIER 2019.- APPROBATION.
51. FINANCES COMMUNALES- FINANCEMENT DE LA DÉMOLITION DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DU SITE SAR/CH149 DIT « CARREFOUR ALBERT 1er ».- SOLLICITATION D'UN PRÊT A LONG TERME.- APPROBATION DES TERMES DE LA CONVENTION.
52. SERVICE REGIONAL D'INCENDIE.- REDEVANCE 2016 SUR BASE DU COMPTE 2015.- FIXATION DEFINITIVE.- AVIS A EMETTRE
53. FINANCES COMMUNALES.- CRISE SANITAIRE DU COVID-19.- CONFECTION DE MASQUES BUCCAUX POUR LA POPULATION FARCIENNOISE.- ENGAGEMENT ET IMPUTATION DE LA DÉPENSE.- PAIEMENT SANS CRÉDITS.- RATIFICATION DÉCISION COLLÈGE COMMUNAL
54. FINANCES COMMUNALES.- CRISE SANITAIRE DU COVID-19.- DISTRIBUTION DE MASQUES BUCCAUX A LA POPULATION FARCIENNOISE.- ENGAGEMENT ET IMPUTATION DE LA DÉPENSE.- PAIEMENT SANS CRÉDITS.- RATIFICATION DÉCISION COLLÈGE COMMUNAL
55. FINANCES COMMUNALES- FINANCEMENT DE LA DÉMOLITION DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DU SITE SAR/CH149 DIT « CARREFOUR ALBERT 1er ».- SOLLICITATION D'UN PRÊT A LONG TERME.- APPROBATION DES TERMES DE LA CONVENTION.- CONFIRMATION DE LA DÉCISION DU COLLÈGE COMMUNAL
56. FÊTES COMMUNALES ET MANIFESTATIONS 2020.- ARRÊT DE LA LISTE ET DES BUDGETS ALLOUES.- DÉLÉGATION DE L'ORGANISATION GÉNÉRALE AU COLLÈGE COMMUNAL.- DÉCISION A PRENDRE
57. FINANCES COMMUNALES.- BUDGET 2020.- PROJET DU PREMIER AMENDEMENT DES SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE.- APPROBATION.- POUR DECISION
58. FINANCES COMMUNALES.- REGLEMENTS TAXES ET REDEVANCES.- REDEVANCE SUR LE DROIT DE PLACE DES MARCHES.- MESURES D'ALLEGEMENT FISCAL DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19.- DECISION A PRENDRE.
59. REDEVANCE COMMUNALE SUR LES LOCATIONS DE SALLES ET LE PRÊT DE MATERIEL ET LES SERVICES TECHNIQUES.- EXERCICE 2020 A 2025.- REGLEMENT.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-
60. FINANCES COMMUNALES.- REGLEMENTS TAXES ET REDEVANCES.- DELIBERATION GENERALE ADOPTANT DES MESURES D'ALLEGEMENT FISCAL DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19.- DECISION A PRENDRE.-
61. CULTES.- DELAI DE COMMUNICATION DES COMPTES ANNUELS 2019 AUX AUTORITES DE TUTELLE.- PROCEDURE EXCEPTIONNELLE.- DECISION DU COLLEGE COMMUNAL.- RATIFICATION
62. CULTES.- FABRIQUE D'EGLISE DE L'IMMACULEE CONCEPTION.- COMPTES 2019.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE D'APPROBATION.- PROLONGATION DU DELAI.- DECISION A PRENDRE.-
63. CULTES.- FABRIQUE D'EGLISE SAINT FRANCOIS-XAVIER.- COMPTES 2019.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE D'APPROBATION.- PROLONGATION DU DELAI.- DECISION A PRENDRE.-
64. EGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE.- COMPTE 2019.- AVIS A EMETTRE.-

65. CULTES.- DE L'ASSOMPTION.- COMPTES 2019.- EXERCICE DE LA TUTELLE ADMINISTRATIVE D'APPROBATION.- PROLONGATION DU DELAI.- DECISION A PRENDRE.-
66. S.A. LE CREDIT HYPOTHECAIRE O. BRICOULT.- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES.- ORDRE DU JOUR.- POUR INFORMATION.-
67. TIBI.- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.- ORDRE DU JOUR. POUR DÉCISION.-
68. LA SOCIÉTÉ WALLONNE DES EAUX (SWDE).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.- ORDRE DU JOUR.- POUR INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAL.-
69. SOCIÉTÉ INTERCOMMUNALE POUR LA DIFFUSION DE LA TÉLÉVISION (BRUTELE).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE .- ORDRE DU JOUR.- DECISION A PRENDRE.-
70. INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION EN MATIÈRE INFORMATIQUE ET ORGANISATIONNELLE (IMIO).- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.- ORDRE DU JOUR.- POUR DÉCISION.-
71. SAMBRE ET BIESME SCRL - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - POUR DECISION
72. SPW.- AVIS DE TUTELLE.- POUR INFORMATION.-

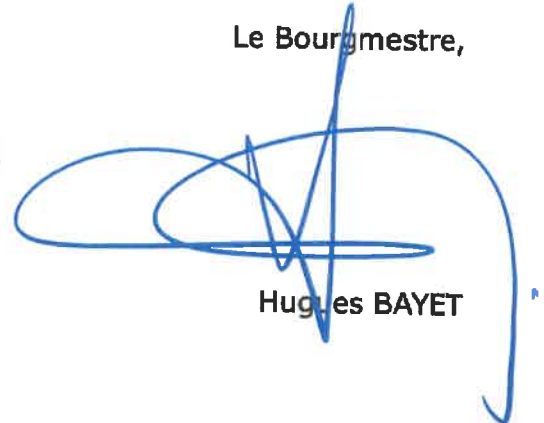
Par le Collège,
Le Directeur général,



Jerry JOACHIM



Le Bourgmestre,



Hugues BAYET

